

Devoirs faits - Note d'étape IGESR - Février 2020

publié le 08/12/2020



Descriptif :

Le dispositif Devoirs faits a pour objectif de proposer aux élèves volontaires de collège un temps d'étude accompagnée pour réaliser leurs devoirs avant de rentrer chez eux. Cette note d'étape de l'inspection générale vise à mettre l'accent sur des questions vives, sur de nouveaux champs et sur d'autres champs, déjà traités, mais en évolution.

Sommaire :

- Présentation de la note
- Le rapport se décline en deux parties :
- Observations

● Présentation de la note

Dans [son rapport](#), l'inspection générale souligne l'importance de la mobilisation de l'encadrement à tous les niveaux – ministère, académies, départements et établissements – avec notamment la mise en place de comités de pilotage et/ou la désignation de correspondants "Devoirs faits". Elle insiste sur le chemin parcouru en cette troisième année de mise en œuvre.

La mesure **Devoirs faits est positivement perçue par les acteurs**, dont les élèves et les familles. Elle est déployée dans pratiquement tous les collèges publics et le suivi organisationnel est en place. Elle participe d'une forme de justice sociale. **Les marges de progrès sont réelles sur l'optimisation des moyens**. Néanmoins, sur le **plan qualitatif**, elles demandent à être renforcées en ce qui concerne le cœur du fonctionnement : le contenu des séances et le retour en direction des équipes éducatives et des familles.

● Le rapport se décline en deux parties :

- ▶ 1 - Le déploiement de la mesure « Devoirs faits » : aspects quantitatifs
- ▶ 2 - La mesure « Devoirs faits » : aspects qualitatifs

● Observations

Les auteurs mettent l'accent sur **la place centrale qu'occupent les enseignants** pour une mesure tournée vers le travail personnel des élèves et leurs apprentissages. La plus-value que leur présence dans l'encadrement des séances apporte à la mise en œuvre de la mesure est unanimement perçue et appréciée.

C'est à **l'échelle des établissements que l'analyse de la place et du rôle des enseignants est la plus pertinente**. Des postures de refus de la part d'enseignants illustrent la nature des blocages chez eux, qui tient à un écart entre une perception du métier de professeur, dans sa classe et centré sur l'enseignement de sa discipline et une implication plus transversale et d'accompagnement plus individuel demandée par l'institution à travers « Devoirs faits ». Il est mis en évidence que **le rôle du chef d'établissement ou de l'équipe de direction dans la mise en œuvre de « Devoirs faits » apparaît absolument central**.



IGESR- Devoirs faits. Note d'étape. Février 2020 (PDF de 1.6 Mo)



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.